



Original : **anglais**

N° : ICC-01/04
Date : 7 mars 2007

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I

Composée comme suit : Mme la juge Akua Kuenyehia, juge président
M. le juge Claude Jorda
Mme la juge Sylvia Steiner

Greffier : M. Bruno Cathala

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Public

Élection du juge président de la Chambre préliminaire I

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno-Ocampo, Procureur
Mme Fatou Bensouda, procureur adjoint
M. Ekkehard Withopf, premier substitut du
Procureur

Les conseils des victimes

M^e Emmanuel Daoud
M^e Luc Walley
M^e Frank Mulenda
M^e Carine Bapita Buyangandu
M^e Michel Shebele
M^e Patrick Baudouin
M^e Michel Verhaeghe
M^e Sylvestre Bisimwa

Le conseil de la Défense

M^e Joseph Tshimanga

LES JUGES DE LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I de la Cour pénale internationale
(« la Cour »),

VU l'élection du juge Claude Jorda comme juge président de la Chambre préliminaire I le 16 septembre 2004¹,

VU la norme 13-2 du Règlement de la Cour, en vertu de laquelle les juges de chaque chambre préliminaire élisent en leur sein un juge président,

VU l'élection de la juge Akua Kuenyehia comme nouveau juge président de la Chambre préliminaire I lors de la réunion des juges de cette chambre qui s'est tenue le 6 mars 2007,

DÉSIGNENT PAR LA PRÉSENTE la juge Akua Kuenyehia comme juge président de la Chambre préliminaire I.

Fait en anglais et en français, la version anglaise faisant foi.

/signé/

Mme la juge Akua Kuenyehia

Juge président

/signé/

M. le juge Claude Jorda

/signé/

Mme la juge Sylvia Steiner

Fait le mercredi 7 mars 2007

À La Haye (Pays-Bas)

¹ ICC-01/04-2.